

# BIEN PREPARER VOTRE STAGE EN 6 ETAPES

ETAPE 1	ETAPE 2	ETAPE 3	ETAPE 4	ETAPE 5	ETAPE 6
<b>TROUVER UN STAGE</b>	<b>VERIFIER LES MODALITES DE MON STAGE</b>	<b>FAIRE VALIDER VOTRE STAGE</b>	<b>CREER MA CONVENTION SUR PSTAGE</b>	<b>EDITIER LA CONVENTION ET CIRCUIT DE SIGNATURE</b>	<b>VALIDER LA CONVENTION SUR PSTAGE</b>
<i>Comment ?</i>		<i>Par qui ?</i>	<i>Comment ?</i>	<i>Par qui ?</i>	<i>Par qui ?</i>
1- Par vos propres moyens  <a href="#">2- lien utile pour trouver un stage</a>		<b>MASTERS CICM</b>	<a href="#">L'APPLICATION</a>	<b>A- Edition de la Convention par les gestionnaires</b>	A réception de la Convention entièrement signée, les gestionnaires la valide sur PStage
Si vous souhaitez effectuer votre stage à l'étranger. Ci-dessous le lien pour		Tuteur au choix parmi vos enseignants	<b>Pièces à fournir aux gestionnaires pour tous les Stages (France et Etranger)</b>	<b>B- Envoi de la Convention à la signature par les gestionnaires</b>	
<a href="#">Financer votre projet de stage à l'international</a>		<b>MASTERS NTCI</b>	1- Accord de l'Enseignant qui accepte d'être votre Référent et valide votre projet de stage  2- Le récapitulatif de la demande de Convention faite sur Pstage (en pdf)	1- A l'Enseignant Référent  2- Au Responsable Administratif par délégation pour le Président de l'Université	L'étudiant peut à présent commencer son stage.  <b>NB:</b> Lorsqu'une Convention est validée sur Pstage, aucune modification ne peut être effectuée.  <i>En cas de modification, il faudra obligatoirement faire un avenant à la Convention initiale. Vous rapprocher dans ce cas de votre gestionnaire qui fera le nécessaire</i>
		Tuteur au choix parmi vos enseignants	<b>MASTERS RESET</b>	<b>Pièces supplémentaires à fournir UNIQUEMENT pour les stages à l'étranger</b>	
	Christophe RONCATO	<a href="mailto:christophe.roncato@univ-grenoble-alpes.fr">christophe.roncato@univ-grenoble-alpes.fr</a>	1 -Consultez le site du gouvernement pour valider le niveau de sécurité du pays hôte  <i>Les pays en zone rouge ou orange sont interdits</i>	3- Renvoi à l'étudiant pour signature auprès de l'organisme d'accueil (2 signatures - le tuteur et le responsable de l'organisme)  4- L'Etudiant	
	<a href="mailto:christophe.roncato@univ-grenoble-alpes.fr">christophe.roncato@univ-grenoble-alpes.fr</a>	<b>MASTERS TSM</b>	2- Fiche stage internationaux sur Pstage  3- Inscription sur Base Ariane du Ministère des Affaires Etrangères	5- Renvoi par l'étudiant de la Convention entièrement signée aux gestionnaires	
Lionel KARAGOUCHE	<a href="mailto:lionel.karagouch@univ-grenoble-alpes.fr">lionel.karagouch@univ-grenoble-alpes.fr</a>	<i>Fournir un justificatif aux gestionnaires (Copie du Mail d'inscription ou capture d'écran)</i>	<b>ATTENTION !!</b> Entre la demande de création de la Convention et le début du stage il est IMPERATIF de respecter un délai de 3 semaines de traitement.	<b>POUR TOUTES QUESTIONS CONCERNANT LES ASPECTS PEDAGOGIQUES (contenu du stage - dates de retours des mémoires - ...) PRENDRE CONTACT AVEC VOTRE ENSEIGNANT REFERENT</b>	